

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



### Seuil d'alerte

Communiqué du: **18/07/2009 10h30**

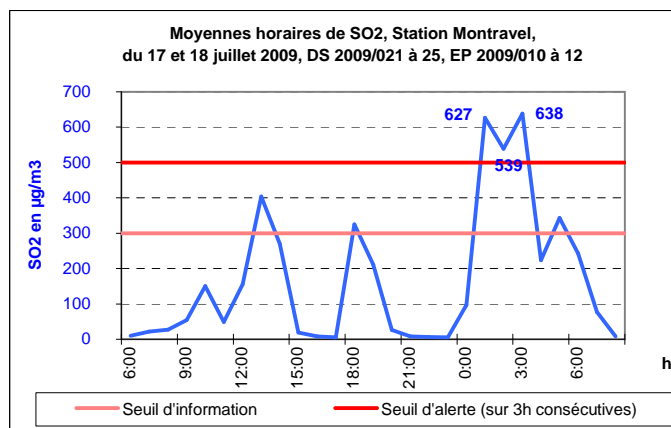
Observations: **Vendredi 17 juillet 2009 - constat de dépassement**  
épisode terminé

### Dépassement du seuil d'alerte

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré hier et cette nuit de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>). Le seuil de recommandation et d'information, fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure, a été dépassé à 13h et 18h hier et entre minuit et 6h cette nuit.

Le seuil d'alerte, qui est de 500 µg/m<sup>3</sup> sur 3 h consécutives a été dépassé à 3h.

<b>Zones concernées:</b>	Station de Montravel, quartiers Est et Nord-Est de Nouméa
<b>Début de l'épisode:</b>	samedi 18/07/2009, 0h
<b>Fin de l'épisode:</b>	samedi 18/07/2009, 8h
<b>Polluant:</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Nb de valeurs horaires au dessus du seuil:</b>	4 au dessus du seuil d'info 3 au dessus du seuil d'alerte
<b>Durée du dépassement maximum horaire:</b>	3h (seuil alerte)
<b>maximum horaire:</b>	638 µg/m <sup>3</sup> à 13h
<b>Moyenne journalière</b>	78 µg/m <sup>3</sup> ( le 17/07)



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France: vents fort de secteur Ouest-Sud-Ouest (230 à 240°) la majeure partie de la journée et la nuit, avec des vitesses de 4 à 8 m/s (7 à 17 kt). Cette direction correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo vers la station de Montravel. Une première hausse a été observée en matinée en lien avec les vents d'OSO, puis deux dépassements du seuil d'information et un dépassement du seuil d'alerte dans la nuit. Les mesures de réduction des émissions prises (d'après la SLN) et les pluies intermittentes n'ont pas permis de réduire l'impact. A noter qu'une légère inversion thermique en basse altitude a été relevée hier par Météo France, ce qui peut expliquer une atmosphère très stable, défavorable à la dispersion en altitude des émissions de polluants.

Pour mémoire, le **seuil d'alerte** pour le SO<sub>2</sub> est de 500 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire, sur 3h consécutives

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de toute la population (ou un risque de dégradation de l'environnement) à partir duquel des mesures d'urgence et d'information du public doivent être prises."

### Recommandations en cas de Seuil d'alerte dépassé:

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements indispensables, cependant il est conseillé d'éviter les activités sportives en extérieur, surtout pour les enfants. Dans la mesure du possible, les compétitions sportives en extérieur doivent être reportées.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)